

## **NOTE SUR LES DECHETS – COMMUNE DE GORZE**

*(Extrait de la partie diagnostic réalisée par le bureau d'études OTE)*

- La collecte et l'élimination des ordures ménagères sont gérées par la Communauté de Communes du Val de Moselle.
  
- La collecte est réalisée de manière sélective : les ordures ménagères, un sac de tri et les verres.
  
- Plusieurs déchèteries se trouvent à proximité de la Communauté de Communes, notamment à Ars-sur-Moselle, Marly, Montigny-lès-Metz ou encore Metz.